



Municipalité
Servion

Servion, le 10 février 2017

Au Conseil communal
1077 Servion

Préavis municipal no 04 – 2017

- **Aménagement du quartier du Centre à Servion comprenant la création d'un parking de 53 places, d'un aménagement routier pour la création d'une zone de rencontre (20 Km/heure) avec pose d'un éclairage public adapté et demande d'autorisation d'emprunter la somme de Fr. 915'000.00.**
-

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Introduction

La construction du collège intercommunal ASIJ (*Association scolaire intercommunale du Jorat*) à Servion contraint la Municipalité à réaménager le Chemin du Centre. Cette route dessert notamment aujourd'hui nos locataires mais également l'office de poste, le magasin/boulangerie/tea-room, les bureaux de l'APERO (*accueil de la petite enfance de la région d'Oron*) et une garderie. Elle est également empruntée par les bus de CarPostal et des TL.

Une étude de mobilité a été entreprise afin de diagnostiquer la situation actuelle et de fixer des principes d'accès qui répondront au mieux à l'augmentation du trafic induite par la nouvelle école. Le projet que nous vous présentons aujourd'hui s'appuie sur les conclusions de cette étude.

En plus de l'aménagement routier, la réorganisation des places de parc situées sur la parcelle communale où se trouvent les commerces a été planifiée. Elle s'accomplit notamment par la construction d'un nouveau parking de 53 places.

Un éclairage public adapté, composé de nouveaux candélabres, est prévu pour éclairer le quartier bien sûr mais également pour y garantir la sécurité des usagers.

La construction d'un trottoir sur la partie Sud du Chemin du Centre est également envisagée. Elle fera l'objet d'un autre dossier qui doit être traité en accord avec les propriétaires bordiers touchés par cet aménagement. Un préavis sera présenté au Conseil communal en temps opportun.

L'entier de ce projet, qui se distingue du complexe scolaire intercommunal, sera à la charge de la Commune de Servion. L'origine étant toutefois liée à la construction du collège intercommunal, un accord a été trouvé avec l'ASIJ qui s'est engagée à prendre en charge une partie des coûts de la remise en état de la route, malmenée par les travaux. Le montant, qui ne sera connu qu'à réception du décompte final, sera porté en déduction du montant à charge de la Commune.

Relevons enfin que ce projet, né de fructueuses discussions avec la Commission consultative du Conseil communal, composée de sept membres désignés par le bureau du Conseil (*sur demande de la Municipalité*) dans le but d'apporter un regard extérieur neutre, va permettre de créer un centre de village à Servion tout en mettant à disposition un parking digne de ce nom et en renforçant de façon évidente la sécurité des enfants et des usagers du quartier.

Descriptif des travaux

Parking communal de 53 places

Le nouveau parking communal sera situé sur la parcelle communale n° 66, au nord-est du Chemin du Centre, en bordure de la Route du Vieux-Collège. Il sera constitué de 53 cases de stationnement obliques, accessibles par des allées de circulation en sens unique.

L'arbre existant se trouvant au milieu du parc sera conservé. Plusieurs autres arbres, arbustes ainsi que des zones vertes agrémenteront cet espace.

Une butte arborisée, en bordure du trottoir de la Route du Vieux Collège, est prévue dans le but de diminuer les nuisances sonores nocturnes et de constituer une séparation entre cette route et le parking.

Les allées de circulation seront en enrobé bitumineux. Les cases de stationnement seront revêtues de grilles-gazons carrossables.

Deux luminaires seront installés avec deux tubes en attente afin, si besoin, de pouvoir renforcer l'éclairage du site. Un tube supplémentaire permettra, en temps voulu, d'installer un horodateur.

Le parking ne comprendra pas de places pour les personnes à mobilité réduite ou pour les deux-roues. Les emplacements pour ces usagers sont prévus sur l'un des parkings actuels. Cet espace leur sera réservé avec en complément deux places de parc à durée limitée destinées au relevé et à la dépose du courrier et des colis.

L'ensemble des canalisations existantes dans le secteur seront contrôlées avant l'exécution des travaux et feront l'objet, si besoin, de réhabilitation. De nouvelles canalisations évacueront l'eau de ruissellement.

Un contact préalable sera pris avec les autres services, tels que la Romande Energie, Cosvegaz, Swisscom, AISFE, etc. afin que les travaux sur leurs réseaux respectifs puissent se faire en même temps. Le cas échéant, une participation aux frais de fouilles sera demandée.

Aménagement de la place devant les commerces

Les places de parcs qui se situent actuellement devant le bâtiment de la poste seront supprimées et remplacées par celles à disposition dans le nouveau parking. Le pavage actuel restera pour l'instant dans son état actuel. Il est toutefois prévu, dans un futur plus ou moins proche, d'aménager l'aire située entre les deux bâtiments communaux en espace « convivial » (*place de village avec mobilier urbain, etc.*). Le moment venu, la Municipalité soumettra, si besoin, ce projet au Conseil communal par le biais d'un nouveau préavis.

Sur le nouveau parking, des places seront mises à disposition des locataires des bâtiments communaux et du personnel des différents commerces. Les conditions et modalités restent à définir. Le but étant de réserver celles situées à l'arrière du magasin pour la clientèle des commerces.

Aménagement routier pour la création d'une zone de rencontre 20 km/heure

La future zone de rencontre couvrira une longueur d'environ 200 mètres. Elle ira du carrefour de la Route du Vieux Collège jusqu'à l'embranchement « en Y » du Chemin du Centre qui en fera partie.

Afin de garantir la sécurité des usagers, cette zone sera éclairée des candélabres équipés d'un éclairage LED. Dans le but d'harmoniser le tout, les candélabres actuels seront déposés et conservés en réserve pour d'éventuels remplacements.

Le revêtement bitumineux du chemin du Centre est fissuré et le projet prévoit son remplacement. Sa fondation, pour autant que ses caractéristiques le permettent, sera conservée. Une étude de la qualité et de l'état du Chemin a été confiée à une entreprise spécialisée. Toutefois, par mesure de précaution, le devis prévoit son remplacement complet ce qui induit un montant important compte tenu de la surface concernée.

La nouvelle chaussée comprendra trois rampes légères. Elle sera partiellement recouverte d'un revêtement bitumineux coloré qui s'accordera à celui posé dans la cour du collège avec laquelle elle constituera un ensemble harmonieux.

Relevons enfin qu'une nouvelle canalisation d'eau claire et de nouvelles grilles sont comprises dans le devis.

Coût estimatif des travaux

Les coûts sont estimés sur la base de prix unitaires relevés sur des chantiers de même type. Le montant définitif ne sera connu qu'une fois les soumissions rentrées.

Leur résumé est le suivant :

- | | | |
|---|-----|------------|
| • Parking communal : | Fr. | 514'000.00 |
| • Zone de rencontre 20 km/heure | Fr. | 391'000.00 |
| • Frais d'enquête, d'inscription de servitudes – estimé à | Fr. | 10'000.00 |

./. participation de l'ASIJ : à déterminer
sera déduite du montant à charge de la Commune

Montant total (TTC) **Fr. 915'000.00**

=====

Le détail des travaux par ouvrage est joint au préavis.

Les montants comprennent les frais d'étude, la direction des travaux ainsi qu'un % de divers et imprévus.

Financement

Il est prévu de financer ce projet par un prélèvement de Fr. 200'000.00 sur le fonds de réserve générale du compte de bilan n° 9282.000 et si nécessaire, de recourir à l'emprunt pour le solde du montant, soit pour Fr. 715'000.00.

L'amortissement est prévu sur une durée de 30 ans.

Conclusions

Sur la base des éléments énoncés ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de la Commune de Servion

- vu le préavis municipal n° 04-2017,
- entendu le rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier cet objet,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

dans sa séance du 27 mars 2017, décide :

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux nécessaires à l'aménagement du quartier du Centre à Servion comprenant la création d'un parking de 53 places, d'un aménagement routier pour la création d'une zone de rencontre (20 Km/heure) avec la pose d'un éclairage public.
- D'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 915'000.00.
- D'autoriser le financement de ces travaux de la manière suivante :
 - prélèvement de Fr. 200'000.00 sur le fonds de réserve générale compte de bilan n° 9282.000,
 - si nécessaire, recours à l'emprunt pour le solde du montant, soit Fr. 715'000.00.
- D'amortir cet investissement de la manière suivante :
 - amortissement initial de Fr. 200'000.- par prélèvement au fonds de réserve 9282.000,
 - amortissement de l'investissement net de Fr. 715'000.00 sur 30 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 13'100.00 par le compte 440.331.301 et de Fr. 10'700.00 par le compte 430.331.117, la première fois au budget 2019.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Cédric Matthey



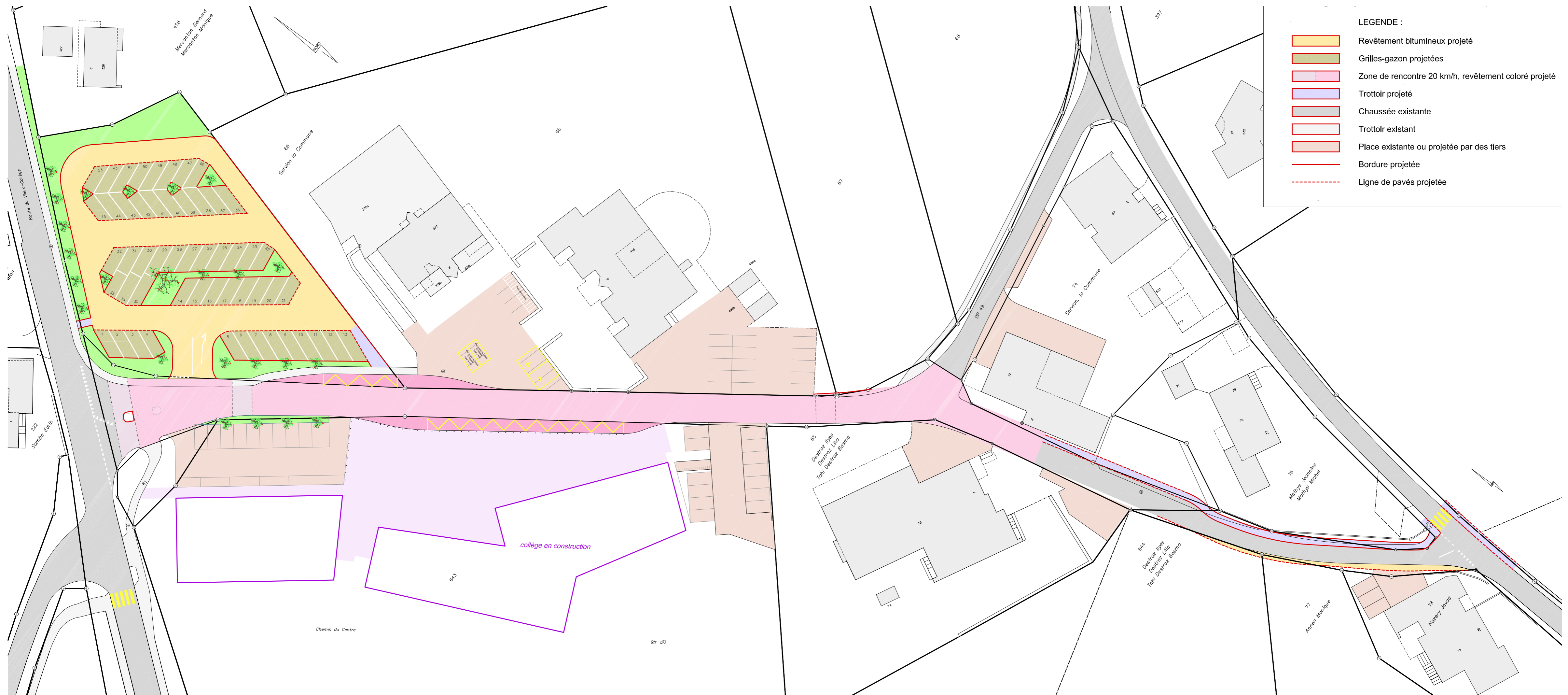
La Secrétaire

Claudine Burri-Monney

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 13 février 2017

**Municipaux responsables : Yves Boand, Municipal en charge des aménagements routiers,
Cédric Matthey, Syndic et Municipal des finances**

Annexes : - plan général
- plan du parking
- descriptif chiffré des ouvrages



- LEGENDE :**
- Revêtement bitumineux projeté
 - Grilles-gazon projetées
 - Zone de rencontre 20 km/h, revêtement coloré projeté
 - Trottoir projeté
 - Chaussée existante
 - Trottoir existant
 - Place existante ou projetée par des tiers
 - Bordure projetée
 - Ligne de pavés projetée

LEGENDE :

- Revêtement bitumineux projeté
- Grilles-gazon projetées
- Zone de rencontre 20 km/h, revêtement coloré projeté
- Trottoir projeté
- Chaussée existante
- Trottoir existant
- Place existante ou projetée par des tiers
- Bordure projetée
- Ligne de pavés projetée



COMMUNE DE SERVION - PLACE DE PARC ET ZONE DE RENCONTRE - DEVIS ESTIMATIF

Position	Désignation des ouvrages	U.	Prix unitaire	Place de parc		Zone de rencontre 20 km/h	
				Quantité	Montant	Quantité	Montant
	RECAPITULATION						
A.	TOTAL - GENIE CIVIL				367'162.00		256'420.00
B.	TOTAL - MARQUAGE ET SIGNALISATION				6'600.00		8'200.00
C.	TOTAL - AMENAGEMENTS ET DIVERS				25'000.00		35'000.00
D.	TOTAL - INGENIEURS ET SPECIALISTES				57'000.00		47'250.00
	TOTAL TRAVAUX ET PRESTATIONS				455'762.00		346'870.00
	IMPREVUS				20'168.00		15'170.00
	MONTANT TOTAL (HT)				475'930.00		362'040.00
	TVA 8 %				38'070.00		28'960.00
	MONTANT TOTAL (TTC)	Fr.			514'000.00		391'000.00

COMMUNE DE SERVION - PLACE DE PARC ET ZONE DE RENCONTRE - DEVIS ESTIMATIF

Position	Désignation des ouvrages	U.	Prix unitaire	Place de parc		Zone de rencontre 20 km/h	
				Quantité	Montant	Quantité	Montant
A.	GENIE CIVIL						
2.	INFRASTRUCTURE ROUTIERE						
20.	TRAVAUX PREPARATOIRES						
20.01.	Installations générales						
20.01.01	Indemnité globale forfaitaire	bl	1.00	7'000.00	7'000.00	7'000.00	7'000.00
20.17.	Décapage de la terre végétale						
20.17.21	Avec mise en dépôt latéral ou dans un rayon de 20 m	m3	10.00	50.00	500.00		
20.17.22	Avec chargement, mise en dépôt dans un rayon de 100 m	m3	12.00	450.00	5'400.00		
20.42.	Evacuation de terre végétale à la décharge						
20.42.02	Terre végétale de l'art. 20.17 mise en stock	m3	18.00	250.00	4'500.00		
20.51.	Coupes franches du revêtement						
20.51.01	Revêtement bitumineux, épaisseur jusqu'à 200 mm	m1	9.00	22.00	198.00	200.00	1'800.00
20.53.	Démolition de chaussée bitumineuse						
20.53.27	A la machine ou petite machine, épaisseur jusqu'à 150 mm	m2	8.00	42.00	336.00	1'600.00	12'800.00
20.56.	Dépose de lignes de bordures, pavés ou planelles						
20.56.07	Bordures ou lignes de pavés en pierre naturelle	m1	5.00	40.00	200.00	80.00	400.00
20.83.	Transports et évacuation par bennes						
20.83.13	Revêtement bitumineux, taux HAP < 20'000 mg/kg	to	15.00	15.00	225.00	400.00	6'000.00
20.83.38	Pavés en pierre naturelle	to	100.00	3.00	300.00	6.00	600.00
21.	TERRASSEMENTS						
21.02.	Terrassements en pleine masse exécuté à la machine						
21.02.02	Profondeur jusqu'à 70 cm	m3	11.00	1'350.00	14'850.00	200.00	2'200.00
21.29.	P-v. sur art. 21.02						
21.29.02	Pour travail effectué à la main	m3	80.00	20.00	1'600.00	20.00	1'600.00
21.29.03	Pour exploitation au Ripper ou similaire	m3	17.00	20.00	340.00		
21.29.04	Pour déroctage au Montabert ou similaire	m3	50.00	20.00	1'000.00		
21.29.05	Pour roche exploitée à l'explosif	m3	50.00	5.00	250.00		
21.42.	Transports et évacuation des matériaux d'excavation						
21.42.02	Matériaux des art. 21.01 à 21.03 déjà chargés sur véhicule	m3	18.00	1'350.00	24'300.00	200.00	3'600.00
21.61.	Compactage et réglage des fonds de l'encaissement						
21.61.01	Avec moyens appropriés pour petites surfaces	m2	1.00	2'200.00	2'200.00		
21.65.	Géotextiles fonction de séparation						
21.65.01	Géotextiles non tissés polypropylène type Bidim S21L	m2	2.00	2'200.00	4'400.00	200.00	400.00
2.	TOTAL - INFRASTRUCTURE ROUTIERE	fr.			67'599.00		36'400.00

COMMUNE DE SERVION - PLACE DE PARC ET ZONE DE RENCONTRE - DEVIS ESTIMATIF

Position	Désignation des ouvrages	U.	Prix unitaire	Place de parc		Zone de rencontre 20 km/h	
				Quantité	Montant	Quantité	Montant
3.	CANALISATIONS ET CONDUITES						
30.	TRAVAUX PREPARATOIRES						
30.05.	Pontonnage sur fouille						
30.05.01	Pontonnage pour passage des piétons	p	66.00			2.00	132.00
30.05.02	Déplacement du pontonnage pour piétons	p	33.00			2.00	66.00
30.05.11	Pontonnage pour passage de véhicules	p	88.00			2.00	176.00
30.05.12	Déplacement du pontonnage pour véhicules	p	66.00			2.00	132.00
30.10.	Sondages pour la recherche de conduites						
30.10.02	Profondeur 0 - 200 cm.	m3	80.00	30.00	2'400.00	20.00	1'600.00
30.17.	Décapage de terre végétale, cubé en place						
30.17.21	Mise en dépôt dans un rayon de 200 m	m3	20.00	10.00	200.00		
30.35.	Remise en place de la terre végétale						
30.35.04	Avec matériaux stockés dans un rayon de 200 m	m3	31.00	10.00	310.00		
30.51.	Coupes franches du revêtement						
30.51.01	Revêtement bitumineux jusqu'à 15 cm. d'épaisseur	m1	8.00	60.00	480.00		
30.53.	Démolition de chaussée bitumineuse						
30.53.04	A la machine, épaisseur jusqu'à 150 mm	m2	11.00	45.00	495.00		
30.54.	Démolition d'ouvrages en béton						
30.54.61	A la machine, regard	p	110.00	2.00	220.00		
30.56.	Dépose à la main de lignes de bordures						
30.56.13	Ligne de pavés en granit	m1	6.00	10.00	60.00		
30.83.	Evacuation des matériaux de démolition						
30.83.12	Revêtement bitumineux, HAP < 20'000 mg/kg	to	22.00	5.00	110.00		
30.83.13	Revêtement bitumineux, HAP >= 20'000 mg/kg	to	121.00	10.00	1'210.00		
30.83.61	Ouvrage en béton des art. 30.54	to	22.00	1.00	22.00		
31.	FOUILLES ET REMBLAYAGES						
31.21.	Fouilles en rigole à la machine						
31.21.02	Avec chargement direct	m3	13.00	200.00	2'600.00	180.00	2'340.00
31.21.12	Avec transport dans un rayon de 300 m	m3	18.00	50.00	900.00	100.00	1'800.00
31.29.	P-v. sur art. 31.21						
31.29.02	Pour travail effectué à la main	m3	99.00	20.00	1'980.00	20.00	1'980.00
31.29.03	Pour exploitation au Ripper ou similaire	m3	17.00	5.00	85.00	5.00	85.00
31.29.04	Pour déroctage au Montabert ou similaire	m3	50.00	5.00	250.00	5.00	250.00
31.29.05	Pour roche exploitée à l'explosif	m3	50.00	5.00	250.00	5.00	250.00
31.37.	Remblayage de fouilles en rigole						
31.37.01	Avec matériaux déposés latéralement	m3	9.00	10.00	90.00		
31.37.04	Avec matériaux stockés dans un rayon de 300 m	m3	13.00	30.00	390.00	30.00	390.00
31.37.11	Avec sable lavé 0/4 ou sable molassique	m3	40.00	70.00	2'800.00	90.00	3'600.00
31.37.15	Avec gravier rond	m3	55.00	20.00	1'100.00		
31.37.21	Avec grave 0/45	m3	55.00	120.00	6'600.00	160.00	8'800.00
31.39.	Bandes de signalisation						
31.39.01	Bande de signalisation	m1	3.00	150.00	450.00	150.00	450.00
31.42.	Evacuation des excavations à la décharge						
31.42.01	Matériaux déjà chargés sur véhicule	m3	18.00	160.00	2'880.00	160.00	2'880.00

COMMUNE DE SERVION - PLACE DE PARC ET ZONE DE RENCONTRE - DEVIS ESTIMATIF

Position	Désignation des ouvrages	U.	Prix unitaire	Place de parc		Zone de rencontre 20 km/h	
				Quantité	Montant	Quantité	Montant
31.42.02	Y compris chargement sur véhicule	m3	21.00	20.00	420.00	90.00	1'890.00
31.55.	Embaras au voisinage de conduites						
31.55.01	Type de conduites: collecteurs TC ou PVC	m1	2.00	50.00	100.00		
31.55.02	Type de conduites: eau ou gaz sous pression	m1	4.00	50.00	200.00		
31.56.	Protection de conduites mises à nu						
31.56.01	Type de conduites: collecteurs TC ou PVC	m1	2.00	50.00	100.00		
31.56.02	Type de conduites: eau ou gaz sous pression	m1	2.00	50.00	100.00		
31.71.	Blindage de fouille						
31.71.02	Boisage jointif pour fouille jusqu'à 2.5 m de largeur	m2	11.00	130.00	1'430.00	200.00	2'200.00
31.81.	Béton d'enrobage pervibré						
31.81.01	Béton C 12/15, X0 Dmax 32, Cl 1.0, C3	m3	281.00	5.00	1'405.00	5.00	1'405.00
32.	TUYAUX ET PIECES SPECIALES						
32.02.	Tuyaux type PP-HM SN 12						
32.02.04	Diamètre extérieur 200 mm	m1	29.00	30.00	870.00		
32.02.05	Diamètre extérieur 250 mm	m1	45.00	80.00	3'600.00	100.00	4'500.00
32.14.	Tuyaux perforés, type PP SN 8 pour drainage						
32.14.03	Diamètre extérieur 160 mm	m1	20.00	80.00	1'600.00		
32.34.	Pièces spéciales en PP-HM						
32.34.13	Coudes Ø 160 mm, 15 à 45°	p	20.00	4.00	80.00	2.00	40.00
32.34.14	Coudes Ø 200 mm, 15 à 45°	p	29.00	6.00	174.00	4.00	116.00
32.34.15	Coudes Ø 250 mm, 15 à 45°	p	50.00	4.00	200.00	4.00	200.00
32.34.23	Manchon coulissant Ø 160 mm	p	20.00	2.00	40.00	2.00	40.00
32.34.24	Manchon coulissant Ø 200 mm	p	25.00	4.00	100.00	2.00	50.00
32.34.25	Manchon coulissant Ø 250 mm	p	45.00	4.00	180.00	2.00	90.00
32.34.43	Embranchements 45° Ø 250/200 mm	p	65.00	2.00	130.00	4.00	260.00
32.42.	 Tubes PE pour protection de câbles						
32.42.01	Diamètre 72/60 mm	m1	7.00	150.00	1'050.00	150.00	1'050.00
32.42.02	Diamètre 92/80 mm	m1	13.00	20.00	260.00		
32.44.	Pièces spéciales en PE						
32.44.01	Manchons doubles DE 72 mm	p	19.00	7.00	133.00	10.00	190.00
32.44.21	Coudes flexibles longs manchonnés DE 72 mm	p	70.00	7.00	490.00	10.00	700.00
32.55.	Raccordement dans regards existants						
32.55.24	Canalisation en PP diamètre 200 mm	p	99.00	1.00	99.00		
33.	REGARDS						
33.03.	Regards diamètres 800/600 mm						
33.03.00	Hauteur du regard 1.5 à 2.5 m	p	1'078.00	3.00	3'234.00	2.00	2'156.00
33.11.	Fonds des chambres de l'art. 33.03						
33.11.51	Béton diam. 250 mm avec embranchement 200 mm	p	638.00	3.00	1'914.00	2.00	1'276.00
33.15.	Chambres de tirage pour éclairage public						
33.15.01	Hauteur du regard jusqu'à 1.0 m	p	941.00	1.00	941.00		
33.16.	P.-v. pour percement de la chambre						
33.16.01	Diamètre 72/60 mm	p	66.00	1.00	66.00		
33.25.	Remplacement du couvercle						
33.25.32	Par un couvercle en fonte, classe B1255	p	44.00	2.00	88.00		

COMMUNE DE SERVION - PLACE DE PARC ET ZONE DE RENCONTRE - DEVIS ESTIMATIF

Position	Désignation des ouvrages	U.	Prix unitaire	Place de parc		Zone de rencontre 20 km/h	
				Quantité	Montant	Quantité	Montant
33.25.43	Par un couvercle en fonte, classe D400 = 12.5 to	p	528.00	1.00	528.00		
34.	GRILLES ET CANIVEAUX						
34.41.	Caniveau en béton avec grille						
34.41.01	Hauteur 260 mm	m1	341.00	2.00	682.00		
34.51.	Grilles pluviales						
34.51.01	Grille avec cadre, classe D400	p	1'375.00	2.00	2'750.00	2.00	2'750.00
34.51.02	Grille avec cadre, classe D400, contre bordure	p	1'403.00	2.00	2'806.00	2.00	2'806.00
35.	REFECTION DE CHAUSSEE						
35.11.	Réfection de la chaussée						
35.11.41	Enrobé bitumineux AC T 22 N B 50/70 ép. 100 mm	to	190.00	11.00	2'090.00		
35.11.52	Enrobé bitumineux AC 11 N B 50/70 ép. 40 mm	to	230.00	4.50	1'035.00		
35.58.	Joints de réfection de chaussée						
35.58.01	Ruban IGAS profilé ou similaire	m1	2.00	60.00	120.00		
37.	SOCLES						
37.75.	Socles pour luminaires						
37.75.02	Tuyau en béton DN 300, longueur 1 m.	p	363.00	4.00	1'452.00	6.00	2'178.00
38.	BORDURES						
38.05.	Lignes de pavés						
38.05.01	Pavés en granit type 11/13	m1	66.00	5.00	330.00		
38.30.	Bordures type Etat de Vaud						
38.30.01	Éléments droits de 1 m	p	83.00	10.00	830.00		
3.	TOTAL CANALISATIONS ET CONDUITES				57'509.00		48'828.00
6.	SUPERSTRUCTURE ROUTIERE						
61.	FONDACTIONS						
61.10.	Matériaux pour la couche de fondation						
61.10.02	Graves 0/45	m3	55.00	950.00	52'250.00	100.00	5'500.00
61.20.	Couche de réglage de la planie						
61.20.01	Graves 0/22, épaisseur 5 à 10 cm	m3	65.00	200.00	13'000.00	200.00	13'000.00
64.	BORDURES						
64.05.	Lignes de pavés						
64.05.02	Ligne de pavés en granit type 11/13	m1	65.00	220.00	14'300.00	40.00	2'600.00
64.10.	Bordurettes en béton						
64.10.11	Éléments droits de 1 m; 8 x 25 cm	m1	52.00	130.00	6'760.00		
64.30.	Bordures type Etat de Vaud						
64.30.01	Éléments droits de 1 m	m1	73.00	170.00	12'410.00	100.00	7'300.00
64.30.02	Éléments droits de 0.5 m	m2	88.00	40.00	3'520.00		
65.	REVETEMENTS DE CHAUSSEES						
65.01.	Couche d'accrochage pour enrobés						
65.01.01	Emulsion bitumineuse modifiée avec des polymères, type Styrlaque, dosée à 150 g/ m2	m2	2.00	1'100.00	2'200.00	1'600.00	3'200.00

COMMUNE DE SERVIION - PLACE DE PARC ET ZONE DE RENCONTRE - DEVIS ESTIMATIF

Position	Désignation des ouvrages	U.	Prix unitaire	Place de parc		Zone de rencontre 20 km/h	
				Quantité	Montant	Quantité	Montant
65.11.	Couche de base en enrobé bitumineux						
65.11.71	AC T 22S B 50/70 épaisseur 70 mm	to	148.00	210.00	31'080.00	315.00	46'620.00
65.31.	Couche de roulement en enrobé bitumineux						
65.31.42	AC 8 S épaisseur 30 mm	to	180.00	90.00	16'200.00	135.00	24'300.00
65.31.82	Plus-value sur art. 65.31.42 pour enrobé coloré	to	400.00			135.00	54'000.00
65.51.	Grilles-gazon						
65.51.01	Grilles-gazon 60 x 40 cm, ép. 10 cm	m2	60.00	920.00	55'200.00		
65.51.11	Plus-value sur art. 65.51.01 pour sciage	m1	15.00	250.00	3'750.00		
65.51.31	Remplissage des alvéoles	m2	8.00	920.00	7'360.00		
65.58.	Joints de réfection de chaussée						
65.58.01	Ruban IGAS profilé ou similaire	m1	2.00	22.00	44.00	200.00	400.00
67.	ACCOTEMENTS ET TALUS						
67.11.	Mise en place soignée, à la main, de terre végétale						
67.11.21	Récupérée de dépôt, pour accotements	m3	16.00	50.00	800.00		
67.11.21	Récupérée de dépôt, pour constitution d'une butte	m3	20.00	200.00	4'000.00		
6.	TOTAL - SUPERSTRUCTURE ROUTIERE	fr.			222'874.00		156'920.00
9.	TRAVAUX EN REGIE (IMPREVUS)						
09.11.	Main d'œuvre						
09.11.01	Contremaître	h	111.00	10.00	1'110.00	8.00	888.00
09.11.02	Chef d'équipe	h	108.00	10.00	1'080.00	8.00	864.00
09.11.03	Maçon	h	96.00	50.00	4'800.00	30.00	2'880.00
09.11.04	Ouvrier de la construction	h	85.00	100.00	8'500.00	70.00	5'950.00
07.31.	Machines,						
09.21.01	Compresseur	h	40.00	10.00	400.00	10.00	400.00
09.21.02	Pelle hydraulique (Menzi)	h	131.00	10.00	1'310.00	10.00	1'310.00
09.21.03	Dumper 1 m3	h	99.00	20.00	1'980.00	20.00	1'980.00
9.	TOTAL - TRAVAUX EN REGIE	fr.			19'180.00		14'272.00
A.	RECAPITULATION GENIE CIVIL						
2.	TOTAL - INFRASTRUCTURE ROUTIERE	fr.			67'599.00		36'400.00
3.	CANALISATIONS ET CONDUITES	fr.			57'509.00		48'828.00
6.	SUPERSTRUCTURE ROUTIERE	fr.			222'874.00		156'920.00
9.	TRAVAUX EN REGIE (IMPREVUS)	fr.			19'180.00		14'272.00
A.	MONTANT TOTAL HT	fr.			367'162.00		256'420.00

COMMUNE DE SERVION - PLACE DE PARC ET ZONE DE RENCONTRE - DEVIS ESTIMATIF

Position	Désignation des ouvrages	U.	Prix unitaire	Place de parc		Zone de rencontre 20 km/h	
				Quantité	Montant	Quantité	Montant
B.	MARQUAGE ET SIGNALISATION						
1.	TRAVAUX PREPARATOIRES						
10.01.	Forfait déplacement + installations de chantier	bl	1'500.00	1.00	1'500.00	1.00	1'500.00
10.02.	Prémarquage	h	100.00	1.00	100.00	1.00	100.00
2.	MARQUAGE						
20.01.	Lignes de marquage diverses (largeur 15 cm)	m1	12.00	300.00	3'600.00	200.00	2'400.00
3.	SIGNAUX						
30.01.	Signal, y c. socle et pose	p	700.00	2.00	1'400.00	6.00	4'200.00
B.	TOTAL - MARQUAGE ET SIGNALISATION				6'600.00		8'200.00
C.	AMENAGEMENTS ET DIVERS						
1.	ARBORISATION						
10.01.	Fourniture et plantation d'arbre	p	1'000.00	10.00	10'000.00		
10.02.	Fourniture et plantation d'arbustes	p	300.00	10.00	3'000.00		
2.	ENSEMENCEMENT						
20.01.	Gazon ou prairie, a compris épierrage	m2	4.00	500.00	2'000.00		
3.	ECLAIRAGE PUBLIC						
30.01.	Candélabre, y compris câble d'alimentation	p	2'500.00	4.00	10'000.00	6.00	15'000.00
4.	MOBILIER URBAIN						
40.01.	Divers	bl	1.00			20'000.00	20'000.00
C.	TOTAL - AMENAGEMENTS ET DIVERS				25'000.00		35'000.00
D.	INGENIEURS ET SPECIALISTES						
1.	ETUDE DU PROJET (INGENIEURS)						
10.01.	Nombre d'heures selon tarif SIA 103 (2014)	h	125.00	188.00	23'500.00	131.00	16'375.00
2.	DIRECTION DES TRAVAUX (INGENIEURS)						
20.01.	Nombre d'heures selon tarif SIA 103 (2014)	h	125.00	258.00	32'250.00	181.00	22'625.00
3.	PRESTATIONS DE SPECIALISTES						
30.01.	Analyses routières (Infralab SA)	bl	1.00			7'000.00	7'000.00
4.	FRAIS ET DEBOURS						
40.01.	Fournitures (plans, rapports, etc.)	bl	1.00		1'250.00		1'250.00
D.	TOTAL - INGENIEURS ET SPECIALISTES				57'000.00		47'250.00

Bases : plans n° 22'923-10-01 et suivants du 18.11.2016

Moudon, le 7 février 2017